

COMMUNE DE BEAUVECHAIN

Séance du 26 février 2024

Cadre de vie

LE CONSEIL COMMUNAL

Agent traitant :	
Chef de service :	
Directeur financier :	
Directrice générale :	
Collège/Conseil :	

Cadre de Vie - Environnement - Développement Durable - présentation de la mise à jour de la feuille de route vers les Objectifs de Développement Durable (ODD) - approbation - communication.

Vu la résolution 70/1 du 25 septembre 2015 de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » comprenant 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le programme de politique générale pour les années 2019 à 2024, approuvé par le Conseil communal en sa séance du 29 janvier 2019 ;

Vu le Programme Stratégique Transversal 2019-2024 ;

Vu la 3ème Stratégie wallonne de développement durable (SWDD) adoptée le 22 septembre 2022 par le Gouvernement wallon, intitulée « Ensemble vers les objectifs de développement durable! » ;

Vu les engagements de la commune de Beauvechain en matière de Développement Durable ;

Vu la délibération du Collège communal du 04 novembre 2021, décidant de répondre à l'appel à projet relatif à la candidature de la commune de Beauvechain pour un accompagnement en développement durable ;

Vu le courriel du 07 février 2022 du Service Public de Wallonie, signalant l'accompagnement de la commune de Beauvechain par un coaching extérieur ;

Vu la délibération du Collège communal du 07 novembre 2022, désignant les membres du groupe de travail externe ;

Vu la séance de travail avec les représentants externes du 16 novembre 2022 ;

Vu la présentation des résultats des ateliers internes et externes du 06 décembre 2022, par Monsieur [REDACTED], Coach de la société Sustenuto au Collège communal ;

Vu les résultats de la réunion du groupe de travail interne du le 21 décembre 2022 afin d'intégrer les ODD plébiscités dans la feuille de route ;

Vu la délibération du Collège communal du 17 janvier 2023 approuvant la feuille de route susvisée et sa communication au Conseil communal en sa séance du 27 février 2023 ;

Vu la mise à jour du 12 décembre 2023 par le Groupe interne de travail, orchestrée par Espace-Environnement ;

Vu la délibération du Collège communal du 30 janvier 2024 décidant d'approuver la mise à jour de la feuille de route et de la communiquer au Conseil communal ;

Considérant la mise à jour de la feuille de route ci-annexée ;

PREND CONNAISSANCE

De la mise à jour de la feuille de route des Objectifs du Développement Durable pour la commune de Beauvechain.